

L'ÉLECTION.

ÉTERNELLE

EN

JÉSUS-CHRIST,

OU

SERMON sur les paroles de Saint
Paul, dans son Épître aux
Éphésiens, Chap. 1.

vers. 4.

L'ÉLECTION

ÉTERNELLE

EN

JÉSUS-CHRIST,

Où SERMON sur ces paroles de
 Saint Paul, dans son Epître
 aux Ephésiens chap. i.
 vers. 4.

*Selon qu'il nous avoit élus en lui devant
 la fondation du monde.*



MES FRÈRES,

NON point à nous, non point à nous Prononcé
 cé à Rotterdam
 en Mars
 1691
 Seigneur, mais à ton nom donne
 gloire, pour l'amour de ta grace & de ta ve-
 rité. C'étoit, Mes Freres, la priere de
 l'Eglise d'Israël dans le commencement
 du cent quinzième de ses Pseaumes.
 Mais ce qui est dit en cet endroit par forme
 de priere, nous le devons dire par forme

me de confession de foi ; que ce n'est point à nous , mais à Dieu qu'appartient toute la gloire de nôtre salut ; qu'il ne procede que de sa grace & de sa misericorde. Rien n'en est dû à nous-mêmes ; tout vient d'enhaut de ce Pere des lumieres , qui est l'auteur de tout bien. Ta perdition est de toi , ô Israël ; mais en moi seulement est ce qui te sauve , disoit-il à son Prophete , pour nous obliger tous à reconnoître en la personne d'Israël , que nôtre bonheur est entierement de lui. De nous sont les tenebres , & de Dieu est la lumiere ; de nous est le vice , & de Dieu la sainteté ; de nous la foiblesse , & de Dieu la force ; de nous la mort , & de Dieu la vie ; de nous la malediction & la damnation éternelle , & de Dieu la benediction & le salut. Il faut donc en donner toute la louange à Dieu , & n'en attribuër rien à l'homme. Moïse prit les miroirs des femmes devotes qui étoient à l'entrée du Tabernacle , pour en faire un vaisseau saint & sacré à l'Eternel. Il rompit tous ces miroirs , qui ne servoient à leurs maîtresses qu'à se considerer elles-mêmes , pour les dedier à Dieu. On en peut prendre sujet de faire cette reflexion , qu'en matiere de devotion , il ne faut point de miroir pour nous regarder nous-mêmes , & nous mirer dans nos bonnes œuvres ; il ne faut point reconnoître nôtre image dans ce que nous avons , ou ce que nous faisons de bon : mais il faut au
con-

contraire sacrifier l'amour, & l'opinion de nous-mêmes à Dieu, pour n'apercevoir que lui seul dans toutes nos vertus, & dans tous nos avantages. Il est vrai que dans l'Évangile nous avons un miroir, mais on n'y voit que la gloire du Seigneur. Nous contemplons, dit Saint Paul, comme en un miroir la gloire du Seigneur; on n'y voit point la gloire de l'homme, pour y admirer ses merites, mais seulement celle de Dieu & de son Fils JESUS, qui est la resplendeur de sa gloire, pour y célébrer leur bonté & leur charité. La doctrine Chrétienne ne nous donne point d'autre vuë que celle-là; & si elle nous fait voir du bien en nos personnes, au lieu de nous en parer & de nous en applaudir, elle nous fait dire aussitôt dans une humble reconnoissance; ce n'est point nous, mais la grace de Dieu en nous. C'est pourquoi Saint Paul, Saint Paul qui de Pharisien, c'est-à-dire de partisan des merites, étoit devenu Antipharisien, pour ne prêcher plus que la grace; ce Saint Apôtre ayant dit dans le verset qui precede immédiatement le nôtre, que Dieu nous a benits de toute benediction spirituelle dans les lieux celestes en CHRIST, de peur qu'on n'attribuât cette abondance de benedictions sous l'Évangile à quelques bonnes qualitez des Chrétiens, il ajoûte aussitôt, que c'est un pur effet de la grace de l'élection de Dieu, dont il nous avoit hono-

no-

norez, même avant que nous fussions au monde, & que le monde même fût tiré hors du neant. Benit soit Dieu, dit ce grand Docteur des Gentils, benit soit Dieu qui est le Pere de nôtre Seigneur J E S U S - C H R I S T, qui nous a benits de toute benediction spirituelle dans les lieux celestes. en C H R I S T: selon quoi? Est-ce selon nos merites, selon le bon usage de nos lumieres, & de nos forces naturelles, ou selon le saint emploi de ses premiers dons? Rien moins: mais, dit-il, *Selon qu'il nous avoit élus en lui devant la fondation du monde.* Il veut opposer l'élection de Dieu aux œuvres de l'homme; comme dans cet insigne passage, où il dit que le propos arrêté de l'élection demeure, non point par les œuvres, mais par celui qui appelle.

Voici donc l'Ange de la grace, qui remonte jusqt'à la source des graces, à l'élection divine, qui est le principe & l'origine de toutes les benedictions celestes, la cause des causes de nôtre salut; comme en effet il faut aller necessairement jusques-là, pour le bien connoître. Car il est proprement de nôtre salut, comme de l'échelle de Jacob. Elle avoit divers degrez, divers échelons l'un sur l'autre, par où les Anges montoient; mais ces échelons ne finissoient point que dans le ciel: & si l'on s'y fut arrêté plus bas entre le ciel & la terre, on n'eût point reconnu toute l'étendue de cette merveilleuse échelle.

Aussi

Aussi nôtre salut à divers degrez, la sanctification en fait un, la justification en fait un autre, la vocation un autre. Ces degrez ne finissent point que dans le ciel, ou plutôt ils passent au delà des Cieux par ce dernier échelon de l'élection divine, qui penetre jusques dans l'éternité : & si l'on s'arrête plus bas au dessous de cette élection éternelle, jamais l'on ne connoitra bien toute l'œconomie du salut. C'est pourquoi ce grand mystere étant si important & si nécessaire dans la Religion, il ne faut pas s'étonner si Saint Paul s'y élève comme il fait, & si nous allons tâcher de nous y élever après lui. Je sai que ce mystere est difficile, qu'il a ses voiles, qu'il a ses nuages, & que Dieu y habite dans l'obscurité. Mais nous n'entreprenons pas d'y entrer de nous-mêmes, & de nous y conduire par nos propres lumieres, nous n'irons qu'après Saint Paul, nous ne ferons que suivre ses pas. Il avoit été ravi dans le troisieme ciel ; il en étoit heureusement revenu, & il en avoit retenu parfaitement le chemin. Toutes les fois qu'il parle de cette admirable élection de Dieu, non seulement il est ravi dans ce haut ciel, mais il y ravit les autres avec lui, & l'on y peut aller sûrement en sa compagnie. Il ne faut point craindre de se perdre avec un si bon guide ; & l'on n'en remportera que des lumieres propres à nous servir toute nôtre vie. A la suite donc

de ce Saint Apôtre considérons ici cette merveilleuse élection.

Examinons-en premièrement la nature, & ensuite le fondement, & enfin le tems. Saint Paul nous représente ces trois choses dans nôtre texte. Il nous marque sa nature, en disant que *Dieu nous a élus*; son fondement, en ajoutant qu'il nous a élus *en lui*, c'est à-dire en CHRIST; & enfin son tems, si l'on peut appeler tems ce qui a précédé tous les tems, en nous enseignant qu'il nous a élus *devant la fondation du monde.*

Dieu l'auteur de l'élection, le Pere de JESUS-CHRIST, & le fondateur du monde, nous veuille conduire dans la meditation de ces choses, pour vous en parler convenablement à sa gloire, & à nôtre édification, selon la verité de ses Saintes Ecritures.

Il y a eu de tout tems des personnes qui se sont imaginées, que le point de la predestination, ou de l'élection éternelle, ne se devoit point traiter devant le peuple: que ce grand & impenetrable mystere ne devoit point entrer dans les Predications des Pasteurs: qu'il devoit être considéré comme un abîme qu'on ne peut sonder, sur le bord duquel on doit se contenter de s'écrier dans un saint & respectueux étonnement, comme Saint Paul, *ô profondeur, ô profondeur de la sagesse & de la connoissance de Dieu,*

Dieu , que ses jugemens sont incomprehensibles , & ses voyes impossibles à trouver. Deux des plus celebres Evêques de l'ancienne Eglise, Prosper d'Aquitaine, & Hilairt d'Arles, temoignent que cette imagination avoit cours de leur tems, principalement dans nos Gaules: & l'on voit encore les lettres qu'ils écrivoient sur ce sujet à Saint Augustin, pour savoir son sentiment là-dessus, & pour s'informer de lui si en effet cette haute & importante Doctrine devoit être tenuë dans le secret du silence, sans en donner connoissance au peuple, comme plusieurs le prêchoient de leur tems dans ces mêmes pais où nous habitons. Peut-être que l'humeur de ces anciens Gaulois regne encore aujourd'hui dans leurs descendans; & que plusieurs d'entre nous se persuadent qu'il vaudroit mieux se taire, par une humble modestie, de ce grand secret de la predestination, que d'entreprendre d'en parler; que la recherche en est dangereuse, que l'éclaircissement en est impossible, que la raison s'y confond, que la foi s'y embarasse, qu'une nuit inevitable y repand des tenebres qu'on ne peut percer, & que du moins cette matiere devoit être renvoyée dans les écoles, pour y être disputée entre les Docteurs, & non pas portée dans les chaires, pour y être proposée aux simples fideles. Mais voici Saint Paul qui condanne formellement cette pensée par son exemple.

*Prefixa
sunt li-
bris de
Predesti-
natione
Sancto-
rum apud
August.
To. 7.*

ple, & par sa methode ; car il ne fait point de difficulté de parler de l'élection & de la predestination aux Chrétiens. Il commence même son Epître aux Ephésiens par ce discours, il debute par là sans chercher de détours & de deguisemens à cette doctrine. Il y insiste même fort long tems ; il y emploie plusieurs versets : car il ne se contente pas de dire dans notre texte, que Dieu nous a élus devant la fondation du monde, mais dans le suivant il ajoute, qu'il nous a predestinez pour nous adopter à soi par J. CHRIST ; selon le bon plaisir de sa volonté, à la louange de la gloire de sa grace. Il y revient même encore dans la suite, en disant que nous avons été predestinez, suivant le propos arrêté de celui qui accomplit avec efficace toutes choses selon le conseil de sa volonté. C'est pourquoi Saint Augustin repondant à ces deux Evêques, que nous venons de vous nommer, leur prouve par l'exemple de Saint Paul, qu'il faut enseigner publiquement & ouvertement cette doctrine. L'Apôtre, dit-il, le Docteur des nations, ne l'a-t-il pas souvent recommandée ? Et pourquoi craignons-nous de faillir après un tel maître ? En effet sommes-nous plus sages que Dieu, qui a conduit Saint Paul dans les enseignemens qu'il donnoit aux hommes ? Avons-nous plus d'esprit que le Saint Esprit lui-même, qui parloit par les Apôtres ? Savons-nous mieux ce qu'il faut taire, ou ce qu'il faut

*De bono
Persever.
cap. 14.*

fait publier ? Et comme ce seroit un crime de divulguer ce qu'il a caché, ne seroit-ce pas aussi une prevarication évidente de cacher ce qu'il a divulgué ? Les choses cachées sont pour l'Éternel, il est vrai, il les faut laisser dans son sein, sans entreprendre par une temerité criminelle d'y porter la lumière de nos yeux, ou la vivacité courte de nos esprits. Mais le même Moïse qui nous dit que les choses cachées sont pour l'Éternel, nous assure aussi, que les révélées sont pour nous, & pour nos enfans à jamais. Il faut donc que nous les prenions pour nous, que nous les étudions, que nous les méditions, que nous en parlions, de peur de tomber dans cette malheureuse ingratitude que remarquoit au-
 trois fois Saint Ambroise, quand il disoit que de vouloir sonder ce que Dieu a caché, c'est être illegitimement curieux : mais aussi de nier, ou de supprimer ce qu'il a manifesté, c'est être damnablement ingrats. Et pourquoi, je vous prie, étouffer, ou ensevelir dans le silence la doctrine de la predestination ? Une doctrine qui tend si visiblement à la gloire de Dieu ; une doctrine qui lui donne tout l'honneur & toute la louange de nôtre salut ; une doctrine qui nous tient dans l'humilité, qui nous porte à la gratitude, qui nous enflâme d'amour & de reconnoissance envers l'auteur de nôtre bien, qui nous oblige à jeter, par un saint hommage, nos couronnes aux piez de

*De voca-
 tione
 Gent.
 lib. 1.
 cap. 7.*

son trône , & qui enfin nous excite à l'étude des bonnes œuvres , comme étant les moyens nécessaires , pour parvenir à la fin où la Predestination nous veut amener.

Parlons donc sans crainte de ce grand , mais saint & heureux mystere , sur lequel Dieu s'est expliqué : mais parlons-en avec respect , avec sobriété , avec retenue , en nous tenans attachés à la parole de Dieu , qui seule nous peut conduire sûrement dans ce chemin ; en faisant ceder la curiosité à la foi , la raison à la revelation , & la vanité des objections à l'autorité de l'Écriture. Je veux bien que la raison entre dans cette recherche , parce que Dieu qui est l'auteur de la raison , aussi bien que de la foi , ne veut jamais bâtir la foi sur les ruines de la raison : mais je veux qu'elle y entre avec modestie , pour reconnoître humblement sa supérieure , acquiescer aux décisions de la parole de Dieu , à qui elle doit une entière obeissance , & ne pretendre pas être sage par de là ce qui est écrit. C'est dans cet esprit , Mes Freres , dans ce juste temperament de la raison avec la foi , qu'on peut concevoir sainement le mystere de l'élection éternelle dont parle ici nôtre Apôtre. Et si nous prenons la peine de le regarder de cette maniere , nous nous en formerons sans doute une véritable idée. Car , Mes Freres , Dieu étant une Intelligence éter-

éternelle & infinie , qui a resolu de toute éternité en lui-même , tout ce qui devoit arriver dans le cours du tems , & dans la suite des siècles ; il faut nécessairement qu'à l'égard des hommes il ait arrêté dans son Conseil éternel l'une de ces trois choses ; ou de les damner tous ; ou de les sauver tous ; ou d'en choisir & d'en separer quelques-uns , pour les distinguer des autres. Qu'il ait voulu les damner tous , c'est ce que ni la nature , ni la raison , ni l'Écriture ne nous permettent pas de croire. Car la nature nous donne à tous ce sentiment que Dieu est misericordieux , & enclin à pardonner. Et les prieres , où elle nous porte pour lui demander grace quand nous l'avons offensé , sont un temoignage que naturellement nous le croyons disposé à la compassion & à l'indulgence. La raison aussi nous dicte que Dieu conservant le monde depuis si long tems , nonobstant nos crimes , & y repandant sans cesse tant d'effets de sa bonté , c'est une preuve indubitable qu'il ne veut pas perdre tous ses habitans , & que ce support charitable , dont il use envers les pecheurs , tend manifestement à sauver quelques-uns d'entr'eux. L'Écriture enfin nous proposant un Sauveur , un Rédempteur , un Mediateur , un J E S U S qui a été envoyé exprès de son Pere pour sauver ce qui étoit péri , ne souffre pas que nous ayons la pensée d'une damnation universelle du genre hu-

humain. Ce qui nous doit d'abord faire admirer la grace de Dieu ; car il nous a traités en cela bien plus favorablement que les Anges. Tous ceux de ces glorieux Esprits qui pecherent furent abîmés : Dieu dès le moment de leur chute les condamnant tous sans exception aux enfers. Au lieu que tous les hommes s'étant rendus complices de leur désobéissance, Dieu a été si bon & si charitable ; que d'en vouloir sauver une partie. Cependant les Anges étoient des creatures bien plus nobles, & plus excellentes que nous. C'étoient les plus beaux & les plus éclatans miroirs de la Divinité. C'étoient les premiers Esprits après Dieu. Nous au contraire n'étions que les ouvrages de bouë & d'argille : des vermisses rampans dans la poudre, & néanmoins Dieu nous a préférés à ces hautes & glorieuses Intelligences. Du ciel il les a tous précipités dans les enfers, des enfers il a voulu élever plusieurs de nous dans le ciel, & pouvant nous abîmer tous avec les Demons, dont nous avons imité le crime, il en a choisi plusieurs pour être les compagnons de ces bons Anges, qui ont gardé la pureté de leur origine.

Il n'a donc pas voulu damner tous les hommes. Mais on ne peut pas dire aussi qu'il ait voulu les sauver tous. Car les grands & les redoutables exemples qu'il a fait voir de sa vengeance ; cet épouvantable deluge qui noya le monde à l'exception de huit per-

personnes; cette horrible subversion de Sodome & de Gomorrhe, dont les habitans furent tous brûlez par le feu du ciel, à la réserve de Loth & de sa famille; cette effroyable punition de Dathan & d'Abiram, qui furent engloutis & ensevelis tous vivans dans les entrailles de la terre; l'histoire si remarquable du mauvais riche, qui après sa mort fut jetté au lieu des tourmens: la fin tragique de Judas, qui après avoir crevé s'en alla en son lieu; la condamnation du faux Prophete, qui doit être precipité dans l'étang ardent de feu & de souphre; & enfin cette terrible sentence qui doit être prononcée au dernier jour aux incredules & aux vicieux, Allez maudits au feu éternel, qui est préparé au Diable à & ses Anges: tout cela prouve évidemment que Dieu n'a pas dessein de rendre son salut commun à tous indifferemment. Il est vrai qu'Origene s'imagina autrefois que tous les mechans, après avoir demeuré un certain nombre de siecles dans les enfers, en seroient tirez, pour jouir du salut & de la felicité éternelle. Mais sans entrer maintenant dans la refutation de cette erreur, qui se detruit assez d'elle-même, toujours s'ensuit-il de là que Dieu a fait de la difference entre les hommes, destinant les uns au ciel, & les autres pour quelque tems aux enfers: & c'est proprement cette difference que nous recherchons ici; d'où vient aussi qu'Origene reconnoissoit une élection.

Car il posoit que les ames humaines avoient été créées toutes ensemble dès le commencement dans le ciel; que là les unes avoient peché, & les autres non, comme les Anges; & que selon la diversité de leurs actions, Dieu avant que de les unir au corps, predestinoit les unes à la vie, & les autres à la mort. Ce qui selon lui faisoit la distinction des élus & des reprouvez. C'étoient des reveries: mais quoi qu'il en soit, on en peut conclurre, que personne n'a jamais cru que Dieu ait voulu sauver simplement & absolument tous les hommes. Puis donc que son intention n'a été ni de les damner tous, ni de les sauver tous, il faut nécessairement qu'il ait eu dessein d'y faire de la distinction, & d'en choisir quelques-uns à l'exception & à l'exclusion des autres. Et ce choix que Dieu a ainsi fait de quelques-uns dans son Conseil éternel, c'est ce que l'on appelle l'élection de Dieu. C'est ce que l'Écriture nous enseigne en disant, qu'il ya beaucoup d'appelés, & peu d'élus: que Dieu d'une même masse fait des vaisseaux de deux sortes, les uns à honneur & les autres à deshonneur; les uns des vaisseaux de misericorde, les autres des vaisseaux de colere; les uns preparez à la gloire, les autres à la perdition.

Cette Écriture divinement inspirée nous represente des Jacobs qu'il aime, & des Esäus qu'il hait, avant qu'ils eussent fait ni
bien

bien ni mal. Elle nous parle d'un Livre de vie, où les uns sont écrits, les autres non. Et ce procédé de Dieu est fondé sur l'intérêt de sa gloire, qui est le vrai but qu'il se propose, & qui le fait agir dans tous ses desseins: suivant ce que dit Salomon dans ses Proverbes, que l'Eternel fait toutes choses pour soi-même: ce qui est extrêmement raisonnable, parce que Dieu étant de tous les êtres possibles & imaginables le plus noble, le plus excellent & le plus parfait, il est bien juste que tous les autres se rapportent à lui, & qu'il soit sa propre fin à lui-même, puis qu'il n'y a rien hors de lui, qui soit meilleur que lui, & qui lui puisse tenir lieu de fin. La gloire de Dieu donc qui consiste dans l'exercice & dans la démonstration de ses vertus, requeroit qu'il disposât des hommes, de la manière que nous venons de remarquer, choisissant les uns, & abandonnant les autres. Car sans cela il n'auroit pu exercer ses deux principales vertus, qui sont sa miséricorde & sa justice, dont l'une ne lui est pas moins essentielle que l'autre. S'il eût damné tous les hommes, il n'auroit point déployé sa miséricorde; s'il les eût tous sauvés, il n'auroit point mis en œuvre & fait éclater sa justice. Mais par l'élection des uns, & par la reprobation des autres, il a satisfait également ces deux grandes & admirables vertus, qui sont les deux plus illustres caractères de la Divinité, les

les deux plus vifs rayons de sa gloire, & les deux poles sur lesquels roule toute la conduite du Souverain envers ses creatures. Saint Paul au neuvième des Romains nous enseigne expressément, que ç'a été là la vuë de Dieu dans ce mystere, quand il dit des vaisseaux preparez pour la perdition, que Dieu les a faits pour montrer en eux sa colere, c'est-à-dire sa justice, & des vaisseaux de misericorde preparez pour sa gloire, qu'il les a faits pour donner à connoître en eux les richesses de sa grace. D'où vient que Saint Augustin s'écrioit dans la meditation de cette sainte matiere : Voilà la misericorde & le jugement, la misericorde dans l'élection, & le jugement & la justice dans ceux qui sont aveuglez.

*De Pre-
dest.
Sanct.
cap. 6.*

Mais ceci demande encore un peu plus d'éclaircissement. Car ce n'est pas assez de savoir qu'il y a une élection de quelques-uns, le principal est de savoir, pourquoi Dieu a choisi ces quelques-uns, par quelle raison, par quels motifs, pour quel sujet il les a preferrez aux autres. C'est ce qui a tant exercé les esprits : c'est ce qui a fait naître tant de contestations sur cette matiere, les uns cherchant la cause, ou le motif de l'élection dans les hommes ; & les autres seulement en Dieu. Car les uns ont cru que les élus ont été choisis preferablement aux autres, parce que Dieu a prévu en eux des dispositions

tions & des qualitez que les autres n'avoient pas, qu'il a prévu leurs bonnes œuvres, comme le vouloit Pelagius, ou leur foi, comme le disoit Arminius, & que la vuë du bien qui seroit en eux est la raison de la difference qu'il a mise entre leurs personnes. C'est ainsi qu'en a jugé le sens & l'esprit humain. Et il faut avoïer que cette voye s'accorde assez avec la vanité naturelle de l'homme, qui est enclin à penser avantageusement de lui-même, & qui attribüé volontiers à son mérite & à sa suffisance la cause de son bonheur. Mais elle ne sauroit s'accorder avec l'Écriture, & c'est ici qu'il faut soumettre nos imaginations à la Foi. Car l'Écriture nous dit en termes exprès, que ce n'est ni du voulant ni du courant, mais de Dieu qui fait misericorde. Où seront donc, s'écrioit là-dessus St. Augustin, où seront les œuvres, ou passées, ou futures: ou accomplies, ou encore à accomplir? Où seront les forces du franc arbitre, ou pour croire ou pour agir? Ici toute prevision cesse. Que l'on n'attende rien de nôtre volonté; ce n'est point du voulant. Que l'on ne s' imagine rien de nos demarches & de nos efforts; ce n'est point du courant. Pelagien, renoncez à l'opinion de vos œuvres, le courant n'entre point en ligne de compte. Demi-pelagien, perdez l'estime de vôtre foi, ou des commencemens de vôtre conversion, le voulant n'est point ici mis en consideration, pour montrer que ni les premiers mouve-

mens,

mens, ni les progrès de nôtre course spirituelles ne contribuent rien au choix de Dieu. Et comment, je vous prie, pourroient-ils être la cause de nôtre élection, s'ils en sont l'effet & la suite, comme l'Écriture nous l'enseigne si formellement ? Car c'est ce que J. CHRIST dit à ses Apôtres, Je vous ai élus afin que vous apportiez du fruit : il ne dit pas qu'il les a élus, parce qu'il a prévu qu'ils apporteroient du fruit, mais afin qu'ils en apportassent. Et sur tout c'est ce que l'Apôtre nous declare si expressément dans nôtre texte, où vous voyez qu'il pose que Dieu nous a élus devant la fondation du monde, afin que nous fussions saints & irréprehensibles devant lui en charité. Elus donc non parce que nous étions saints, ou que nous le devons être, ou que Dieu avoit prévu que nous le serions, mais afin que nous le fussions : si bien que la sainteté n'est pas la cause, ni le motif, ni la condition qui precede l'élection, mais au contraire l'effet qui la suit. Aussi certes, si l'élection se faisoit par la prevision de nos vertus, il s'en suivroit que nous serions élus selon nos œuvres, contre ce que dit Saint Paul, que Dieu nous a sauvez & appelez d'une vocation sainte, non point selon nos œuvres, mais selon son propos arrêté, & selon la grace qui nous a été donnée en J.C. devant les tems éternels; il s'en suivroit que Dieu aimeroit les hommes, parce qu'ils l'au-

l'auroient aimé les premiers, au moins dans le Conseil de sa prevoyance; contre ce que dit Saint Jean, que nous l'aimons parce que lui nous a aimez le premier. Il s'ensuivroit que ce seroit nous, qui par le bon usage de nôtre franc arbitre nous discernerions d'avec les reprovez; contre ces paroles si expresses de l'Apôtre, qui est-ce qui te discerne, & qui met difference entre toi & un autre? Il s'ensuivroit que l'exemple de Jacob & d'Ésaü auroit été mal allegué, comme un type de l'élection éternelle. Avant, dit-il, que les enfans fussent nez, & qu'ils eussent fait ni bien ni mal, afin que le propos arrêté, remarquez bien ceci, Mes Freres, afin que le propos arrêté selon l'élection de Dieu demeurât ferme, non point selon les œuvres, mais par celui qui apelle, il fut dit, le plus grand servira au moindre. Pourquoi est-ce selon l'Apôtre, que cela fut dit avant que les enfans eussent fait ni bien ni mal? c'est dit-il, pour nous faire connoître que l'élection de Dieu n'est point selon les œuvres; & par conséquent les bonnes œuvres ne peuvent pas être la raison de cette élection éternelle. Ne dites point qu'à la verité les enfans n'avoient encore fait ni bien ni mal: mais que Dieu prevoit qu'ils en feroient, & que dans la prevoyance de la diversité de leurs mœurs, il les traita aussi fort diversement. Car c'est se moquer de Saint Paul de croire qu'il n'ait pas prévu cette prevoyan-

cc.

ce. Il faudroit qu'il eût eu la vuë bien courte, si cette pensée ne lui fût pas venuë dans l'esprit. D'où vient que Saint Augustin rejetant autrefois cette imagination avec risée disoit, qui n'admira qu'un sens fin & si aigu ait manqué au Saint Apôtre? Quand donc il dit, avant qu'ils eussent fait ni bien ni mal, il veut exclure non seulement les œuvres, mais la prevoyance même des œuvres, qui en Dieu ne font qu'une seule & même chose. Certainement ou il faut renoncer à la doctrine de la grace, telle que l'Écriture nous l'enseigne, ou il faut bannir nécessairement la prevision des œuvres dans le Decret de l'Élection divine. Car s'il est vrai que de nous-mêmes comme de nous-mêmes nous ne pouvions rien; que nous ne saurions avoir seulement une bonne pensée; & que toute nôtre suffisance est de Dieu; il est absolument impossible que nôtre foi & nôtre sainteté aient été prevuës avant nôtre élection. Car pourquoi croyons-nous en J. CHRIST? pourquoi faisons-nous du bien? C'est parce que Dieu nous en rend capables; qu'il nous fait croire & bien vivre par la vertu de son Esprit, puisque c'est lui qui produit en nous, avec efficacité, le vouloir & le parfaire, selon son bon plaisir. Il ne peut donc prévoir en nous que le bien qu'il y veut mettre, & par conséquent il ne nous élit pas parce qu'il prévoit nôtre foi & nôtre piété, puis que nous
n'avons

n'avons ni l'un ni l'autre que par le don qu'il nous en fait; qu'ainsi il doit nous avoir élus avant que de prévoir que nous serons fideles & justes.

Enfin, Mes Freres, faire dependre l'Electio[n] de Dieu de la prevision des bonnes qualitez de l'homme, c'est ignorer quelle est la nature de l'Electio[n]. Car qu'est-ce à vôtre avis, que l'Electio[n] de Dieu? C'est ici proprement qu'il faut developper ce mystere, ou detromper ceux qui ne le conçoivent pas comme il faut; ce qui n'est que trop ordinaire, & trop commun. Car demandez à la plupart ce qu'ils entendent par l'Electio[n], ils vous diront que c'est un decret de Dieu, par lequel il a resolu d'en sauver quelques-uns, de leur donner la gloire & la felicité éternelle. Et javoüe bien que c'en est là une partie. Mais ce n'est pas le tout. Ce n'en est pas même le principal. Ce n'en est que la derniere partie. Il y en a une autre qui marche devant, & qui doit être considerée la premiere, & de laquelle depend tout l'éclaircissement de l'autre. C'est le decret par lequel Dieu a resolu de donner à quelques-uns la foi & la sainteté. Car il y a une Electio[n] à la gloire, & une Electio[n] à la grace. Mais celle-ci precede l'autre: Dieu n'élisant les hommes à la gloire, qu'en consequence de leur Electio[n] à la grace de la foi & de la sanctification. Car il est certain que Dieu n'a-

réte les choses dans son conseil éternel, que de la même manière qu'elles s'exécutent dans le tems; puis que l'exécution est l'effet de ses arrêts & de ses conseils. Comme donc les hommes ne sont glorifiés qu'après avoir cru, & après avoir mené une vie sainte; aussi Dieu ne les destine à la gloire, qu'en les élisant premièrement à la foi & à la sainteté. C'est là, comme je l'ai dit, ce qui met le secret de la predestination dans son jour. Car il y a grande différence entre ces deux sortes d'élections divines, l'une à la gloire, & l'autre à la grace & à la foi. Car pour celle-là, il est vrai qu'elle presuppose la provision des bonnes œuvres; Dieu n'élisant les hommes au bonheur de son Paradis, qu'entant qu'il a prévu leur sainteté comme une condition précédente produite véritablement en eux, non par leurs forces, mais par la sienne & par la vertu de son Esprit. Mais pour l'élection à la grace, elle ne fauroit être fondée sur rien que sur le seul bonplaisir de Dieu, qui en a voulu favoriser quelques-uns par un pur effet de sa libre & miséricordieuse bonté. Car ce seroit une folie de dire, que Dieu élise les hommes à la foi & à la sainteté, parce qu'il a prévu qu'ils croiroient & qu'ils vivroient saintement; puis qu'au contraire ils ne croient & ne vivent bien, que parce qu'il les y a élus & destinez: ayant résolu de toute éternité, en lui-même, de les en ren-

rendre capables par une grace particulière.

C'est là, Mes Freres, proprement l'Élection dont parle l'Écriture Sainte; je dis l'Élection à la grace, & non proprement celle à la gloire, qui ne vient qu'en conséquence. Vous le pouvez aisément juger de ce que l'Écriture raporte l'Élection, non pas à la glorification, & à la félicité celeste, mais à la sanctification, à la foi, à la piété, comme étant son premier but. Je vous ai élus afin que vous portiez du fruit: non pas afin que vous soyez sauvés; mais afin que vous portiez des fruits de justice, & que par là seulement vous parveniez au salut. Il nous a élus, dit ici Saint Paul, afin que nous soyons saints: non afin que nous soyons glorifiés: mais afin que nous soyons gens de bien, & que par là dans la suite nous arrivions à la gloire. Vous en pouvez juger encore, de ce que l'Écriture ne rend point d'autre raison de l'élection, que le seul, & unique bonplaisir de Dieu. Il est ainsi Pierre, disoit JESUS-CHRIST, parce que tel a été ton bon plaisir: ce qui ne peut convenir qu'à l'Élection à la foi. Car pour l'Élection au salut & à la beatitude, on en peut rendre une autre raison prise de l'état des hommes mêmes. Car si vous me demandez, pourquoi un tel est sauvé? je vous répondrai fort bien, que c'est parce qu'il a cru en JESUS-CHRIST, & qu'il a mené

une bonne vie. Mais si vous me demandez ensuite, pourquoi il a cru & bien vécu? je ne vous en saurois plus rendre d'autre raison, si non parce qu'il a plu à Dieu lui donner la foi, & l'Esprit de sanctification. Je te rends graces, ô Pere Createur du ciel & de la terre, de ce que tu as caché ces choses aux sages & aux entendus, & les as révélées aux petits enfans; il est ainsi, Pere, parce que tel a été ton bon plaisir. Où vous devez remarquer que ce bon plaisir dont il parle, n'est pas ce qu'il a plu à Dieu sauver les uns & damner les autres, ce n'est pas de quoi il s'agit: mais de ce qu'il lui a plu donner aux uns sa connoissance, & aux autres non.

Cette distinction, Mes Freres, d'Élection à la grace, & à la gloire est nécessaire, pour adoucir ce qui se trouve de rude & de choquant dans la Predestination. Car si l'on établit une fois que Dieu se soit proposé tout droit de sauver les uns, on dira de même, qu'il s'est proposé de damner les autres. Et c'est là ce qui paroît si étrange & si étonnant. C'est là ce qui scandalise, & ce qui effarouche si fort les esprits. Et certes avec raison. Car quelle apparence que Dieu de gayeté de cœur, & sans sujet ait voulu perdre ses creatures; qu'il les ait sacrifiées à son plaisir, & que sans autre raison que sa volonté sainte, il les ait de toute éternité condamnées à des flâmes immortelles?

telles. David voyant autrefois les calamitez de son peuple & de son État s'écrioit, O Dieu aurois tu créé en vain les fils des hommes, & où font, Seigneur, tes compassions? Mais si Dieu damnoit les ames sans aucune consideration de leurs pechez, combien plus y auroit-il sujet, de lui dire; O Dieu aurois-tu créé les hommes non seulement en vain, mais en mal, pour prendre plaisir à leurs tourmens éternels? Et où seroient tes misericordes; où seroit même ta justice, si tu en uois de la sorte? Que t'ai-je fait, pourroit dire un homme ainsi damné, sans qu'il y eût de sa faute; que t'ai-je fait pour être à jamais l'objet de ton indignation & de ta vengeance? Je suis sorti du neant, est-ce un crime? & si c'en étoit un, ce ne seroit pas moi à qui il s'en faudroit prendre. Tu m'en as tiré sans moi, & tu pouvois m'y laisser. Ne l'as-tu donc fait que pour te divertir de ma misere, & à me voir brûler dans les enfers? Pour éloigner donc ce scandale, qui donneroit sans doute un juste sujet d'offense à l'esprit & à la raison, il faut établir cette Theologie, que Dieu ne s'est proposé ni de sauver, ni de damner les hommes sans sujet; qu'il n'a resolu de les sauver que dans la vuë de leur foi & de leurs vertus: qu'il n'a eu dessein de les damner que dans la vuë de leurs crimes & de leurs pechez, de leur incredulité, de leur impatience, de leur obstination & de leur perse-

severance dans le vice. Jusques-là l'esprit humain ne sauroit rien trouver à redire. Il faut ajouter ensuite que Dieu s'est proposé de donner à quelques-uns la foi & la sainteté, ce qui proprement constitue l'élection & la séparation des hommes; qu'il s'est proposé au contraire de laisser les autres dans leur corruption naturelle, ce qui proprement fait la reprobation. Et en cela on ne peut raisonnablement trouver rien à blâmer, ni de quoi se plaindre. Car qu'est-ce que vous pouvez reprendre dans ce procédé de Dieu? Est-ce qu'il ait voulu donner à quelques-uns son Esprit de regeneration, pour les sanctifier? Non, ce n'est pas là un sujet de plainte: mais plutôt de remerciement, & d'actions de grace. Est-ce qu'il ait voulu le refuser aux autres? Mais prenons les choses comme il faut, & jugeons de Dieu seulement, comme nous faisons tous les jours des hommes: y a-t-il dans ce refus d'une grace particuliere de quoi pouvoir former la moindre accusation contre Dieu? Chacun ne peut-il pas faire du sien ce qu'il lui plaît, selon la maxime du pere de famille dans l'Evangile? Les graces ne sont-elles pas absolument libres? Ne peut-on pas les accorder, ou les denier, sans que personne s'en puisse formaliser? Et si les hommes ont ce droit & ce pouvoir, quelle injustice, quelle insolence, quel aveuglement seroit-ce de le contester à Dieu, dont l'empire surpasse infiniment

niment celui des plus grands Monarques mêmes ? Si l'on disoit que Dieu damne les hommes, & les destine aux supplices éternels, simplement parce qu'il lui plaît, ce seroit ce qui pourroit donner lieu aux plaintes. Mais que Dieu ait voulu priver quelques-uns des hommes d'une grace qu'il ne leur devoit pas, & dont même ils étoient indignes, c'est de quoi sans doute on ne sauroit murmurer, sans traiter injurieusement la Divinité, sans prétendre l'assujétir à nos fantaisies, la rendre esclave de nos intérêts, & exiger tyranniquement d'elle plus que nous n'oserions faire du moindre Prince, du moindre homme de la terre; puis qu'il n'y en a point à qui on ne laisse la liberté de ses graces.

Voilà, Mes Freres, comme à bien concevoir, à bien considerer les choses, le mystere de la predestination peut contenter également la foi & la raison. Et si la raison s'y revolte quelquefois contre la foi, c'est parce qu'on ne lui presente pas cette doctrine du bon biais, & qu'on lui veut faire recevoir des maximes qu'elle ne sauroit digerer, parce qu'en effet elles ne sont pas raisonnables. Retenons donc ce point qui est la base de tout, que l'élection de Dieu est un decret non de donner immédiatement & directement la gloire & la vie du ciel, mais de donner à quelques-uns la grace, qui consiste dans la foi & dans les

vertus, pour les destiner ensuite au salut. C'est ce qui paroît manifestement dans nôtre texte, par l'expression dont l'Apôtre s'y sert, par le *selon* dont il use en cet endroit, *selon*, dit-il, *qu'il nous avoit élus*. Car à quoi se rapporte ce *selon*? C'est aux benedictions spirituelles, dont il parloit dans le verset precedent. *Benit soit Dieu*, disoit-il, *qui nous a benits en toute benediction spirituelle dans les lieux celestes en CHRIST, selon qu'il nous avoit élus*. Ce qui vous montre clairement que l'élection divine regarde premierement, & avant toutes choses les benedictions spirituelles, qui sont les graces salutaires & sanctifiantes, la foi, la pieté & les bonnes œuvres. L'Apôtre donc veut ici dire que ces benedictions spirituelles & chretiennes sont le propre effet de l'élection de Dieu; que ce sont les ruisseaux de cette source admirable, qui est cachée dans l'éternité; que ce sont les fruits de cette racine secreete qu'on ne voit point, parce qu'elle est au delà des cieux, & des siecles dans le sein même de Dieu. Oui, Mes Freres, c'est cette élection divine qui est le principe & la cause de tout ce qu'il peut y avoir de bien en nous. Si nous avons de la lumiere, si de la connoissance, si de la sagesse, si de la devotion, si du zèle, si de la perseverance, si de la vertu, c'est de là que tout procede. Nous devons tout rapporter à ce favorable choix, qu'il a plu à

Dieu

Dieu de faire de nous, par un effet singulier de son amour. Et nous devons toujours dire que nous sommes benits, selon qu'il nous avoit élus. C'est pourquoi cette élection est apellée le fondement de Dieu, parce qu'en effet c'est la pierre fondamentale, sur laquelle il bâtit tout l'édifice de nôtre salut. Aussi Saint Paul en fait tout dépendre dans cet illustre passage de son Epître aux Romains, où vous voyez qu'il dit que ceux que Dieu a preconus, il les a aussi predestinez, & ceux qu'il a predestinez, il les a aussi apellez, & ceux qu'il a apellez il les a aussi justifiez, & ceux qu'il a justifiez il les a aussi glorifiez; faisant ainsi de la preconnoissance de l'élection divine le premier principe de toutes les graces de Dieu: le premier chaînon de cette admirable chaîne qui pend du ciel en la terre, pour attirer les hommes de la terre au ciel. C'est pourquoi aussi quand on est venu une fois à cette élection divine, il faut necessairement s'arrêter là; parce que c'est la cause des causes, au delà de laquelle il n'en faut point chercher d'autre. Tout de même que dans la recherche qu'on fait d'un fleuve en remontant vers sa source, on trouve que ce fleuve vient d'une riviere qui s'y decharge, & cette riviere d'un ruisseau qui s'y rend, & ce ruisseau d'une source d'où il decoule: mais quand une fois on en est à cette source, il faut s'en tenir là, parce que desor-

mais la profondeur de la terre nous empêche de voir & de pénétrer plus avant. Aussi dans la recherche de notre salut, on trouve bien qu'une partie vient d'une autre ; car un homme est sauvé parce qu'il a cru ; il a cru parce qu'il a été appelé, & il a été appelé efficacement, parce qu'il a été élu : mais ce qu'il a été élu c'est uniquement parce que Dieu l'a voulu, & que cela a été son bon plaisir. Tellement que quand on est une fois à cette première source, il faut nécessairement en demeurer là, parce que désormais non la profondeur de la terre, mais la hauteur impenetrable du ciel, nous empêche de porter notre vue plus loin. Ce n'est pas qu'en un certain sens l'élection de Dieu n'ait sa raison & son fondement ; c'est J E S U S-CHRIST notre Sauveur. Car il est bien vrai qu'à comparer un particulier à l'autre ; qu'à considérer pourquoi celui-ci a été élu plutôt que celui-là, il n'y en peut avoir d'autre raison que le bon plaisir de Dieu. Mais à considérer les élus absolument, & sans en faire de comparaison avec les reprobés, si l'on demande pourquoi Dieu a bien voulu leur faire grace, & les amener au salut, il est certain que ç'a été dans la vue de J. CHRIST, en qui Dieu se proposoit de reconcilier le monde.

Ainsi J. CHRIST est le fondement du fondement de Dieu, le principe de l'élection éternelle. Et c'est ce que notre Apôtre nous

nous veut enseigner dans nôtre texte, quand il dit, que Dieu nous avoit élus *en lui*, c'est-à-dire en ce CHRIST dont il parloit dans le verset immédiatement precedent; Dieu, disoit-il, nous a benits en toute benediction spirituelle dans les lieux celestes en CHRIST, selon qu'il nous avoit élus en lui, savoir en J. CHRIST. Car sans JESUS Dieu ne nous auroit jamais élus, il auroit absolument reprové tout le genre humain, il auroit abandonné toute la race d'Adam, il n'auroit jamais eu de commerce ni de communication avec elle. Sans JESUS-CHRIST il auroit juré en sa colere, que nous n'entrerions jamais dans son repos. Il auroit crié à tous les hommes, allez maudits au feu éternel, qui est préparé au Diable, & à ses Anges. Il auroit dit éternellement de nous dans une colere bien plus implacable que celle de David à l'égard d'Absalom, qu'ils ne voyent jamais ma face. Sans J. CHRIST Dieu est un feu devorant, dont les ardeurs éternelles nous eussent infailliblement consumez. Sans JESUS-CHRIST il nous auroit toujours tenu ce langage, Qu'y a-t-il entre moi & vous miserables enfans d'Adam? Quel commerce peut-il y avoir entre ma lumiere & vos tenebres, entre ma sainteté & vos souillures, entre ma justice & vos iniquitez? Departez-vous de moi ouvrage, ouvriers de l'iniquité, je ne vous connois point. Jamais donc il n'auroit
 élu

élu personne, s'il n'avoit premierement resolu d'envoyer un Mediateur, qui satisfit à sa justice, & qui par le merite de sa redemption levât les obstacles qui s'opposoient à sa misericorde & à sa grace. Car comme Dieu dans le tems ne nous adopte, ne nous appelle, ne nous justifie, ne nous sanctifie, ne nous glorifie qu'à cause de J. CHRIST; aussi dans l'éternité il n'a resolu de nous adopter, de nous apeller, de nous justifier, sanctifier & glorifier, qu'à cause de JESUS-CHRIST. C'est pourquoi Saint Paul dit qu'il nous a sauvez & appelez selon la grace qui nous a été donnée en J. C. devant les tems éternels: où vous voyez que la grace en J. C. a été en Dieu le motif de tout le dessein de nôtre salut. C'est pourquoi Saint Paul dont tous les termes sont d'un poids extraordinaire en toutes choses, & particulierement en cette matiere, dit expressément que ceux que Dieu a preconus, il les a predestinez; où vous voyez qu'il met une preconnoissance devant la predestination. Et quelle est cette preconnoissance qui peut preceder, au moins en ordre de nature, l'élection éternelle de Dieu? C'est, Mes Freres, celle par laquelle il nous a connus en J. C., parce que sans lui il nous auroit meconnus, il nous auroit desavoüez; il n'auroit jamais pu nous reconnoître pour ses enfans & ses heritiers. Il a donc falu qu'avant toutes choses il nous connût en J. C.

il

il nous regardât en lui, pour nous predestiner ensuite, & nous élire à la participation de sa grace. Il nous a élus en lui, dit notre Saint Apôtre. Certainement Dieu a aussi élu les bons Anges, les confirmant en grace, pour les rendre jouissans, & possesseurs éternellement de sa gloire; d'où vient qu'ils sont appelés les Anges élus: mais il ne les a pas élus en CHRIST; parce que n'ayans point péché, ils n'ont point eu besoin de Mediateur & de Redempteur: il n'a falu que les affermir dans l'intégrité de leur nature. Mais l'homme étant dechu de son innocence, il ne pouvoit être retabli que par la voye de la mediation d'un pleige. C'est pourquoi nous ne pouvions être élus qu'en contemplation de son merite; Dieu donc nous a élus en CHRIST.

Et certes puis que Dieu, comme il a dit ci-devant, nous a benits de toute benediction spirituelle en CHRIST, il faut bien necessairement qu'il nous ait élus en lui. Car son élection est du nombre de ces benedictions spirituelles, & même c'en est le principe & la principale; d'où vient que Saint Chrysostome sur notre texte dit formellement, que celui par lequel Dieu nous a benits, est celui-là même par lequel il nous a élus. Hors de CHRIST point de benediction; car c'est la semence promise, en qui devoient être benites toutes les nations de la terre. Hors de CHRIST de même point d'élcc-

d'élection. Car c'est le Chef des predestinez. Et ici nous pouvons dire aussi bien qu'en la doctrine du salut, nul ne peut poser d'autre fondement : d'autre fondement de la bienheureuse Predestination, que celui qui a été posé : posé de Dieu dans son conseil éternel. Admirable fondement, qui a précédé la fondation du monde ! Et c'est pourquoi l'élection qui est appuyée dessus est plus ancienne, que la naissance même des créatures, comme le dit ici Saint Paul : Il nous a élus en lui *devant la fondation du monde* : c'est-à-dire, devant tous les tems, de toute éternité. Car avant le monde, il n'y avoit point encore de tems, point de jours, point d'années, point de siècles, point de durées pareille à celle qui a coulé depuis ; parce qu'alors il n'y avoit ni soleil, ni lune, ni astres, ni aucun mouvement imaginable, qui pût servir à mesurer la durée : de sorte que ce qui est avant le monde est véritablement éternel. Et comme par delà le monde à l'égard de l'étendue il n'y a point de lieu, mais de grands espaces qui ne sont pas imaginaires, comme on dit ordinairement assez mal à-propos, puis que ces espaces sont Dieu lui-même dont l'essence illimitée s'étend à l'infini, par delà les dernières bornes de l'Univers ; aussi devant le monde à l'égard de la durée il n'y a point de tems, mais une éternité immense, qui n'a point de commencement, & qui n'est aussi autre chose que

que

que Dieu lui-même. D'où vient que Saint Paul parlant de son bon plaisir envers les élus, dira ci-après, que Dieu l'avoit premièrement arrêté en foi : expression merveilleusement remarquable, & qui emporte beaucoup plus qu'on ne pense. Car elle n'est pas semblable à celle par laquelle on dit à toute heure que nous arrêtons une chose en nous-mêmes. Pourquoi ? parce que quand nous arrêtons les choses en nous-mêmes, c'est de telle sorte, que nous pouvons néanmoins l'arrêter ailleurs hors de nous ; l'arrêter dans nos papiers, & dans nos registres ; l'arrêter dans les Greffes, dans les Chambre des Comptes, où les Actes se gardent & se conservent. Mais quand Dieu nous a élus, il ne pouvoit arrêter ce Decret hors de soi : car il n'y avoit alors ni terre, ni ciel, ni Paradis, ni tems, ni durée. Il ne pouvoit donc en former l'arrêt qu'en soi-même, & par consequent dans l'éternité ; si bien que Dieu nous ayant élus devant la fondation du monde, cela veut dire que nôtre élection est éternelle. Ce qui confond l'erreur de ceux qui ont osé soutenir, que l'élection complete des hommes ne commence qu'au sortir de cette vie, parce que c'est alors que Dieu choisit ceux qu'il doit sauver, separant ceux qui ont cru & perseveré jusqu'à la fin dans la foi & dans la pieté, d'avec ceux qui ont passé leurs jours dans le vice, & dans l'impenitence, les separant alors pour élever les
uns

uns dans le ciel, & précipiter les autres dans les enfers. C'est-là, disent-ils, l'élection & le triage des hommes. Abus grossier & impertinent, car il est bien vrai qu'au sortir de la vie se fait une séparation des hommes, mais une séparation qui n'est que l'exécution de celle, qui avoit été arrêtée dans le conseil éternel de Dieu; puisque rien ne s'accomplit dans le tems, qui n'ait été ordonné de Dieu dans l'éternité. C'est pourquoi lors que le souverain Juge prononcera le dernier arrêt aux hommes, il appellera bien les justes à venir posséder en héritage le Royaume, mais le Royaume qui leur a été préparé dès la fondation du monde. Et si l'élection ne se faisoit qu'au sortir de cette vie, il faudroit dire qu'elle est, non le fondement du salut, mais le comble; non le commencement, mais la fin & le couronnement de l'ouvrage, & qui y met la dernière main. Il faudroit renverser tout l'ordre de St. Paul qui commence par la prédestination, & de là vient ensuite à la vocation & à la justification. Il faudroit prendre tout le contrepied de cet Apôtre, & finir par où il commence, en disant, non comme lui, ceux qu'il a prédestinez il les appelle, il les justifie: mais tout au contraire, ceux qu'il a appelez & justifiez, enfin il les élit pour les glorifier. Il faudroit changer nôtre texte, & dire, non pas que Dieu nous a benits de toute benediction spirituel-

le

le en J. CHRIST, selon qu'il nous a élus: mais bien qu'il nous élit selon qu'il nous avoit benits de ses benedictions salutaires en J. C. Enfin il faudroit que l'élection suivit la foi & les bonnes oeuvres, comme leur effet, au lieu qu'elle les precede, comme leur cause. Dieu, dit St. Augustin, ne nous élit pas parce que nous avons cru : mais il nous élit afin que nous croyions, suivant ce passage si authentique du Livre des Actes, où il est remarqué que ceux-là crurent qui étoient ordonnez à la vie éternelle. Ils crurent parce qu'ils étoient ordonnez: au lieu que ces gens voudroient qu'ils soient ordonnez, parce qu'ils ont cru. Et c'est une chose extrêmement considerable sur ce sujet, que l'Ecriture parle de personnes qui ne sont point encore apelées à la connoissance, ni même à l'alliance de Dieu. Elle en parle néanmoins comme d'Elus. J'ai encore d'autres brebis, disoit le Sauveur au dixième de Saint Jean, j'ai encore d'autres brebis, qui ne sont point de cette bergerie : il me les faut aussi amener, & elles entendront ma voix. Voilà donc des gens qui n'étoient point encore dans la bergerie de J. C., qui n'étoient point encore venus à lui, qui n'avoient pas même oui sa voix, & cependant il les appelle ses brebis. Comment donc étoient-ils ses brebis? Etoit-ce par leur foi? Non, ils n'avoient point encore cru en J. C. Ils n'avoient pas même entendu parler de sa

doctrine. Etoit-ce par son alliance ? Non, ils n'étoient pas encore dans sa bergerie. Par quel moyen donc étoient-ils les brebis de J. C ? C'étoit, Mes Freres, par l'élection de Dieu, qui les avoit choisies dans son conseil éternel pour les donner à son Fils, & les amener en leur tems dans son Troupeau : ce qui montre évidemment que l'élection n'a garde de suivre la vie des hommes, mais qu'elle la precede : qu'elle est arrêtée en Dieu avant qu'ils soient au monde, avant même que le monde fût fait. Il nous a élus devant la fondation du monde.

C'est là, Mes Freres, une admirable consolation pour nous ; car si nôtre élection est éternelle, il s'ensuit qu'elle est immuable, puisque ce qui est éternel est invariable, & ne change point : aussi est-ce là sans contredit la doctrine de l'Écriture, qui nous propose l'élection comme infaillible & irrevocable. Elle l'appelle le propos arrêté, le fondement ferme ; elle introduit l'Eternel disant, mon Conseil tiendra, & je mettrai en effet tout mon bon plaisir. Elle nous assure que ses dons & sa vocation sont sans repentance. Et c'est ce qu'elle nous veut faire comprendre en disant, que les noms des élus sont écrits au ciel. Car s'ils étoient écrits en la terre, qui n'est que du sable & de la poussiere, ils pourroient s'effacer ; s'ils étoient écrits sur la cire, ils pourroient se rompre ; s'ils étoient écrits sur le papier, ils

pour-

roient se rayer , il ne faudroit qu'un trait d'éponge pour les faire disparoître , s'ils étoient même gravez sur le marbre , & sur l'airain , la puissance du tems , & des siècles à qui rien ne peut résister , en viendroit enfin à bout . Mais étant écrits dans le ciel , au dessus de tous les efforts du tems & des siècles , dans ce haut & incorruptible séjour , où les vents ne sauroient pousser leur haleine , ni les pluies porter leur humidité , ni les tempêtes exercer leur rage ; où les hommes ne sauroient étendre leurs mains , ni les Demons leur fureur , il faut avoïer que ces noms ne peuvent être effacez dans un lieu si inaccessible , & si sûr . Car si les noms qu'on écrit au sommet des Alpes & des Pyrenées , s'y conservent , parce que la pointe de ces hautes montagnes est au-dessus de la region des vents , des tonnerres & des orages , les noms qui sont écrits dans le ciel au dessus de toutes les choses sublunaires ne doivent-ils pas être entièrement ineffaçables ? C'est ce qui fait que le fidele ne peut jamais decheoir de la grace , & que ni mort , ni vie , ni Anges , ni Principautéz , ni Puissances , ni hauteur , ni profondeur , ni choses presentes , ni choses avenir ne le sauroient jamais separer de la dilection de son Dieu . C'est ce qui fait que JESUS-CHRIST dit non seulement de son Eglise en general , que les portes de l'Enfer ne prevaudront jamais contre elle , mais même de chacun des élus en

particulier, qu'ils ne sauroient jamais être seduits d'une seduction entiere & finale. Faux CHRISTs, disoit-il, & faux Prophetes viendront avec de grands signes & de grands miracles, pour seduire même les Elus, s'il étoit possible; temoignant par cette addition, s'il étoit possible, qu'en effet il est impossible qu'ils perdent jamais le salut, par quelque effort du monde, ou de l'Enfer, qui puisse être employé contr'eux.

Vivez donc en assurance, ô vous qui avez le bonheur d'être du nombre des Elus de Dieu. Votre salut est en sûreté, rien ne vous le sauroit ravir; rien ne vous en peut priver: Dieu qui vous a aimez dès le commencement, avant même le commencement du monde, vous aimera jusques à la fin, & par delà la fin même de tout l'Univers. Son élection est d'éternité en éternité, de l'éternité de devant, qui a precedé la naissance des siècles, & de l'éternité d'après qui suivra toute la durée des siècles. Il n'y a point en lui de variation, d'ombre même de variation & de changement. Il est Dieu, & il ne change point. Il est le même & hier & aujourd'hui & éternellement, si bien que son affection envers vous sera constante & inbranlable. Et pourquoi ne le seroit-elle pas? puis qu'elle n'a point d'autre fondement que lui-même & son bon plaisir? Il vous aime, parce qu'il a voulu vous aimer; il vous a élus, parce qu'il vous a voulu élire. La raison

son de son amour est son propre amour, & le motif ne s'en trouve point ailleurs, que dans sa seule volonté: desorte que sa volonté aussi bien que son essence étant immuable, son affection ne sauroit manquer de l'être aussi.

Tenez donc votre bonheur assuré, ô Elus de Dieu; celui qui vous a choisis devant la fondation du monde, vous soutiendra contre toutes les tentations du monde. Il vous fortifiera dans tous vos combats: il vous assistera dans tous vos besoins: il vous relevera dans toutes vos chûtes: il ne permettra point que vous soyez tentez outre vos forces: il vous délivrera de toute mauvaise œuvre, & vous sauvera dans son Royaume celeste. Et comme malgré les gouffres de la mer Rouge, malgré les serpens brûlans, malgré les deserts affreux, les armées nombreuses & les combats effroyables, il amena Israël en la bienheureuse terre où il aspiroit, parce que c'étoit son peuple élu; aussi malgré tous les flocs irrités de la mer du monde, malgré tout le venin des serpens les plus dangereux, malgré tous les assauts des ennemis les plus formidables, il amene ses Elus en la Canaan celeste, parce que ce sont les gens qu'il a choisis, qu'il les y a destinez dans le Conseil de sa grace.

Mais, direz vous, comment scaurai-je si je suis du nombre de ses Elus? Quelle connoissance, quelle assurance en puis-je avoir?

avoir, puisque que c'est une chose cachée dans l'éternité? Puis-je pénétrer les conseils de Dieu? Puis-je fouiller dans les secrets du ciel? Puis-je aller feuilleter le livre de vie? Quelle consolation dont pourrai-je retirer de cette doctrine, puisque c'est une chose inconnue à tous les hommes mortels? Mais tenir ce langage c'est choquer directement celui de Saint Paul. Ce Saint Apôtre dit en notre texte, que Dieu nous a benits de toute benediction spirituelle selon qu'il nous avoit élus. Il presupose donc que nous pouvons savoir notre élection, que nous la pouvons sentir, que nous pouvons en avoir quelque certitude. Et comment en effet ne l'aurions-nous pas, puisque Dieu lui-même nous en assure dans l'intérieur de nos consciences par la voix de son Esprit & Car dit l'Apôtre, cet Esprit rend témoignage à notre esprit, que nous sommes enfans de Dieu, & si enfans donc héritiers, héritiers de Dieu, & cohéritiers de J. C. Je vous prie, puisque l'élection est un décret de donner la foi & la sainteté, quiconque croit sincèrement en J. C. quiconque sent en son cœur un vrai amour de la sanctification, ne peut-il pas juger de là qu'il appartient à l'élection éternelle; puisque ce sont les effets de cette cause, & les ruisseaux de cette source. Non non, fideles, pour s'affurer de sa predestination il n'est point besoin de moyens extraordinaires, il ne faut point sonder les secrets

secrès de l'éternité, il ne faut point entrer dans le Conseil privé du Roi des Rois : il ne faut ni ravissement dans le Paradis, ni voix du ciel, ni apparition d'Ange, ni révélation miraculeuse. Ne dis point ici, qui montera dans le ciel, ou qui descendra dans l'abîme ? Il ne faut point aller si loin. Entre seulement dans ton propre cœur, descend dans ta conscience, & tu y trouveras bientôt ce que tu cherches. Car si ton cœur est pur, si ta conscience est droite, si ta vie est chrétienne & religieuse, tu peux conclure infailliblement que tu es des élus de Dieu ; puis qu'il n'y a qu'eux en qui ces bonnes dispositions se rencontrent. Dieu nous a élus, afin que nous fussions saints & irrépréhensibles devant lui en charité. Si donc nous nous appliquons fortement à la sainteté, & si nous tâchons, avec un grand soin, à nous rendre approuvés à Dieu, & irrépréhensibles devant les hommes, nous pouvons savoir certainement notre élection, puisque nous en avons les signes, les marques & les caractères en nous-mêmes.

C'est donc à quoi nous devons travailler de toutes nos forces, afin d'établir dans nos âmes ce bienheureux sentiment, d'où dépend tout le repos & toute la douceur de notre vie. Car si ne faut pas écouter ici ceux qui disent, je suis élu de Dieu, je suis prédestiné, quoique je fasse je ne saurois pé-
 nir, de quelque manière que je vive, quel-

que train que je suive, quelque licence que je me donne, il n'importe, le Décret de Dieu, aura son effet, & rien ne me sauroit empêcher d'être sauvé. C'étoit le discours de ces anciens Heretiques, que l'on apelloit les Predestinez dans le cinquième siecle de l'Eglise, parce qu'abusans de la doctrine de la predestination, ils en prenoient sujet de mépriser l'étude & la pratique des vertus. Cet abus venoit de la fausse idée qu'ils se formoient de la predestination. Et c'est par là que plusieurs encore aujourd'hui tombent dans leur préjugé. Car ils se figurent la Predestination, comme un Décret simplement de sauver les hommes, d'où ils concluent, qu'ils ne peuvent donc manquer, quelque vie qu'ils mènent, d'être sauvés. Mais ce n'est pas concevoir droitement les choses. Car l'élection, comme nous vous l'avons fait voir, n'est pas directement au salut & à la gloire du ciel. Elle est premierement à la foi & à la sanctification. Mettez-vous bien ce principe dans l'esprit, & vous ne donnerez jamais lieu au faux raisonnement de ces gens dont nous parlons. Car où est l'homme si absurde & si ridicule, qui voulût dire, Dieu m'a élu à la foi, donc je ne croirai point en J. C. Dieu m'a élu aux bonnes œuvres, donc je ne vivrai point en homme de bien. Dieu m'a élu pour être saint & irrépréhensible devant lui, donc je ne me soucierai ni de sainteté ni de vertus. Ne faudroit-il pas avoir

la

la cervelle renversée pour commettre une extravagance si étrange & si palpable. Au contraire puis que la foi & la bonne vie sont le premier but de l'élection, & que le salut n'est que le second, qui vient ensuite, il est évident que nous devons dire sur ce pied-là Dieu m'a élu à la sanctification, je m'y appliquerai de tout mon cœur, afin que par ce moyen je reponde au dessein de Dieu, je suive son intention, & ne tourne pas le dos au but où il me veut amener. C'est là sans doute, Mes Freres, c'est là le véritable sentiment que doit produire cette salutaire doctrine de l'élection éternelle. Elle nous doit remplir d'une grande ardeur à la piété, qui est l'effet où tend cette merveilleuse cause. Et comment aussi seroit-il possible de concevoir l'amour ineffable que Dieu nous y a temoignée, sans nous sentir embrasés d'une affection ardenté envers lui, d'un zèle vehément à son service. Dieu nous pouvoit laisser à jamais dans nôtre misere, & dans nôtre damnation éternelle. Il nous pouvoit perdre avec les Demons; il pouvoit nous tenir au rang des Diables. Et il nous a élus pour nous rendre semblables aux Anges. O grace! ô bonté inestimable que tu demandes de nous de reconnoissance & de gratitude! Quoi, Mes Freres, Dieu en nous élisant nous a aimez de toute éternité, & ne l'aimerons-nous point dans le tems, qui est si-tôt écoulé; dans le tems de nôtre sejour

terrein. Il nous a aimez devant la fondation du monde, & ne l'aimerions-nous point, pendant que nous vivons ici bas au monde, où il nous a mis? Il nous a aimez sans aucun autre motif que son bon plaisir, & ne l'aimerions-nous point, lui que mille & mille raisons nous obligent à cherir plus que nous memes? Il nous a aimez dans un état, où nous n'avions rien que d'horrible & de monstrueux, & ne l'aimerions-nous point lui qui est souverainement aimable? Il nous a aimez sans aucun interet, sans en pretendre aucun profit, aucun avantage, & ne l'aimerions-nous point lui qui nous peut rendre éternellement bienheureux? Ne lui rendrions-nous point amour pour amour? Demeurerions-nous dans les glaces & dans les froideurs de l'indifference, pour celui qui s'est montré tout brulant de charité envers nous? Si un Prince choisit quelqu'un pour remplir une des premicres places de sa maison, c'est une grace qui l'attache pour jamais à la personne, & qui lui seroit perdre mille vies, s'il les avoit pour son service; & que seroit-ce s'il le choissoit pour l'heritier de sa Couronne? Dieu, Mes Freres, nous a élus, non seulement pour les serviteurs, non seulement pour les Officiers, mais pour les heritiers & pour les enfans; pour nous faire seoir sur son trône, & nous couronner de toute sa gloire. Ne devons nous pas lui consacrer tout ce que nous avons d'être & de vie, pour
lui

bi. Combien nous sommes sensibles à une si haute faveur ? Oui, sans doute nous le devons ; & cette incomparable grâce de l'élection nous y oblige. Dieu nous a choisis pour son peuple ; c'est à nous en revanche à le choisir pour notre Dieu. Il nous a élus à la sainteté ; c'est aussi à nous à élire la sainteté pour notre occupation & notre exercice. Il nous a tirez & separez dès devant la fondation du monde ; c'est à nous aussi à nous separer du monde, par une vie éloignée de ses vanitez, contraire à ses habitudes & à ses maximes, ennemie de ses dissolutions, differente de ses mœurs ; afin de faire aussi paroître que nous sommes les élus de Dieu, les gens de son Conseil, qu'il a separez & mis à part pour lui être un peuple particulier, une nation sainte, une generation éluë, une sacrificature royale ; pour annoncer les louanges de celui qui nous a appellez des tenebres à la merveilleuse lumiere. Par ce moyen nous affermirons notre élection & notre vocation par nos bonnes œuvres ; nous en concevrons une grande & forte assurance qui nous remplira d'une joye inenarrable ; nous en recueillirons tous les fruits dans le saint & pretieux état de la grace ; & enfin nous en recevrons toute la beatitude dans le Royaume incomprehensible de la gloire, où celui qui nous a élus dans le secret d'une éternité cachée, qui a precedé le monde, nous transformera pleinement

92 L' Election éternelle en J. CHRIST :
 nement en sa ressemblance, dans la lumière
 d'une éternité éelatante qui demeurera à ja-
 mais après la ruine du monde, & nous ren-
 dra immortels & glorieux, comme Dieu lui-
 même, aux siècles des siècles. Dieu nous
 en fasse la grâce, & à lui Père, Fils & Saint
 Esprit soit honneur & gloire éternelle-
 ment. **AMEN.**

[The following text is extremely faint and largely illegible, appearing to be a continuation of the prayer or a separate section of the document.]

LA